

Politique d'achats responsables

Contexte

Les chaînes d'approvisionnement sont confrontées à des enjeux majeurs en matière de responsabilité environnementale. L'exploitation forestière illégale et la déforestation contribuent à la perte de biodiversité et au changement climatique.

Les impacts environnementaux liés aux biens et services achetés représentent une part significative de l'empreinte des entreprises. Par ailleurs, les risques sociaux, notamment en matière de droits humains, de conditions de travail et de santé et sécurité, nécessitent une vigilance renforcée tout au long de la chaîne de valeur.

Raison d'être

IPEX est un acteur de référence de la gestion documentaire pilotée par l'IT. Nous traitons, personnalisons et envoyons des documents transactionnels et promotionnels via des solutions multicanales papier et numériques. Nous produisons également des étiquettes élaborées pour assurer le suivi des biens utilisés dans la grande distribution.

Les achats constituent un levier stratégique majeur pour maîtriser nos impacts environnementaux et sociaux et renforcer l'éthique de notre chaîne de valeur.

Conscients de cette responsabilité, nous intégrons des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'ensemble de nos décisions d'achat, et encourageons nos partenaires commerciaux à adopter des pratiques exemplaires.

Cette politique d'achats responsables vise à formaliser nos engagements, orienter nos décisions, structurer notre relation fournisseurs et promouvoir une chaîne d'approvisionnement plus durable, transparente et éthique.

Principes généraux et portée de la politique

La politique d'achats responsables d'IPEX repose sur les principes suivants, applicables à l'ensemble de nos activités et de notre chaîne de valeur :

- Éthique, droits humains et gouvernance
 - Respecter les législations relatives aux droits fondamentaux (notamment droits de l'Homme et déclaration de l'OIT).

- Interdire le travail des enfants ou toute forme d'exploitation et rejeter toute forme de discrimination -âge, genre, origine, handicap ou croyance.
 - Respecter ses obligations légales et contractuelles en matière d'éthique des affaires.
 - Rejeter toute forme de corruption, les pots-de-vin et les conflits d'intérêts.
 - Garantir des conditions de travail décentes à ses collaborateurs (par exemple : horaires, égalité de traitement, santé, sécurité).
- Environnement et climat
 - Réduire l'impact environnemental des activités de l'entreprise, notamment en favorisant les produits et services à faible empreinte carbone.
 - Préserver les ressources naturelles et la biodiversité.
 - Favoriser l'éco-conception, l'économie circulaire et la gestion des déchets, en privilégiant des acteurs de proximité prônant une démarche durable.
- Organisation, compétences et transparence
 - Mettre en place des critères de performance relatifs à sa démarche durable dont les achats.
 - Former les collaborateurs impliqués dans les achats et diffuser les engagements auprès des fournisseurs.
 - Communiquer les différentes initiatives ESG en toute transparence à ses différentes parties prenantes.
 - Collaborer avec les parties prenantes internes et externes afin de co-construire des solutions responsables.

Pour chacun de ces principes, IPEX s'engage à :

- Identifier et évaluer les impacts et risques liés à nos activités et à notre chaîne d'approvisionnement au moyen d'une analyse de risque ;
- Mettre en œuvre les actions nécessaires pour maîtriser et réduire ces impacts ;
- Définir des objectifs chiffrés et mesurables ;
- Assurer un suivi régulier de l'avancement et des performances ;
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Les modalités de gouvernance, de diffusion et de transparence de cette politique sont les suivantes :

- Une révision annuelle à minima par le Comité de Direction afin de tenir compte des évolutions réglementaires et des meilleures pratiques en matière d'achats responsables et des retours opérationnels ;
- Un suivi régulier de l'avancement des engagements et des objectifs définis par le Comité de Direction (au minimum 1 fois par an) ;
- Une diffusion interne via notre intranet garantissant l'accès permanent à la version en vigueur et la sensibilisation des collaborateurs ;
- Une communication externe sur demande de toute partie prenante intéressée, assurant la transparence.

La politique s'applique à l'ensemble des sociétés et des collaborateurs d'IPEX : les membres du Comité de Direction, les collaborateurs salariés, les prestataires externes, les travailleurs intérimaires, les étudiants, ainsi que toute personne amenée à intervenir dans les installations d'IPEX ou dans le cadre de ses activités, quels que soient les lieux de travail concernés (bureaux, entrepôts, télétravail, etc.).